



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E107403

VALABLE JUSQU'AU 02/03/2027

ÉDITÉ LE

07/10/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005

Forme juridique : EIRL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 481 616 050 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD BTPLUS - 3912978904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 1156799804 / 3912978904

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/07/2026

Raison sociale : CRANTELLE FREDERIC

RUE DE LA PROMENADE  
15800 POLMINHAC

Téléphone : 04 71 47 49 85

Portable : 06 78 76 27 64

Fax :

Site Internet :

E-mail : frederic.crantelle15@orange.fr

Responsabilité légale :

CRANTELLE FRÉDÉRIC CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 17/01/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.